

CCAS
Séance du 05 octobre 2023

Nombre de membres en exercice : 9

Par suite d'une convocation en date du quatre septembre deux mil vingt-trois, les membres composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LISLE se sont réunis à la mairie le cinq octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Madame GOUET Marylène, Présidente du CCAS.

Etaient présents : Mesdames GOUET Marylène, MAILLET Chantal, et TIGHILT Dominique, Messieurs FRANCHET Cyrille, de PLINVAL Emmanuel et LAHOREAU Patrick

Etaient Absents : Madame MELLINET Véronique, Messieurs BATUT Clément et PRELLIER Jean-Luc

Madame le maire rappelle l'ordre de ce jour et ouvre la séance :

- Cadeaux de fin d'année pour les enfants et les aînés
- Questions diverses

Délibération N° 2023-06 : panier garni de fin d'année pour les aînés

Madame le Maire propose aux membres d'offrir pour les fêtes de fin d'année un panier garni aux aînés comme l'an dernier. Car celui-ci a été très apprécié.

Après en avoir délibéré, le CCAS, à l'unanimité :

DECIDE

- d'offrir un panier garni à tout administré âgé de 70 ans et plus en 2023, inscrit sur la liste électorale de la commune et qui aura émis le souhait de recevoir ce colis en nous retournant un bon prévu à cet effet. Pour les personnes hospitalisées ou en maison de retraite le panier garni ne pourra pas être offert.

- le colis sera remis aux aînés lors d'une après-midi festive où seront organisés un goûter ainsi qu'un loto par les membres du CCAS, la date retenue est le samedi 09 décembre 2023 à partir de 15h30.

-d'offrir à la Doyenne du village une fleur et au Doyen des petits gâteaux.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture de BLOIS le 06/10/2023 (Reçue le) et de sa publication le 06/10/2023

Délibération N° 2023-07 : cadeau de fin d'année pour les enfants

Madame le Maire informe les membres qu'il est possible cette année de reconduire le cadeau de l'an dernier : les enfants de Lisle scolarisés en primaire pourront assister au spectacle de fin d'année de la commune de Pezou qui aura lieu le dimanche 03 décembre à 15h.

Après en avoir délibéré, le CCAS, à l'unanimité :

DECIDE

- que les enfants de Lisle scolarisés en primaire assisteront au spectacle de fin d'année de la commune de Pezou qui aura lieu le dimanche 03 décembre à 15h. Le CCAS de Pezou nous facturera notre « quote-part » en fonction du nombre d'enfants qui assisteront au spectacle.

- d'offrir lors de cette manifestation un petit sac à chaque enfant de Lisle pour le goûter d'une valeur d'environ 5 €.

-d'inviter les enfants en âge d'être scolarisés en primaire à l'après-midi festive du samedi 09 décembre 2023 où seront organisés un loto ainsi qu'un goûter avec les aînés de notre commune

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture de BLOIS le 06/10/2023 (Reçue le) et de sa publication le 06/10/2023

Questions diverses :

- Sortie en forêt pour aller ramasser du houx : lundi 20/11 ou mardi 21/11 à 15h en fonction de la météo.
- Confection de couronnes qui seront offertes aux Lisloises et Lislois : samedi 25/11 et samedi 02/12/2023.
- L'atelier couture de Lisle va proposer pour ses prochains ateliers la confection d'objets sur le thème de Noël. Ces derniers pourront orner les rues de notre village pour créer une ambiance festive.
- Loto : solliciter des lots qui seront offerts aux aînés et aux enfants.

La séance est levée à 19h45

M. BATUT Clément
Absent

M.de PLINVAL Emmanuel

M. FRANCHET Cyrille

M. LAHOREAU Patrick

M. PRELLIER Jean-Luc

Mme GOUET Marylène

Absent

Mme MELLINET Véronique
Absente

Mme MAILLET Chantal

Mme TIGHILT Dominique